



AVIS D'ÉLECTION : Agente syndicale à la structure de poste

Vote par scrutin secret à l'assemblée générale tenue le 9 février 2022

St-Jérôme, le 20 janvier 2022

À toutes les membres,

Conformément aux statuts et règlement du syndicat, nous vous avisons qu'il y aura élection pour le poste d'Agente syndicale à la structure de poste par vote au scrutin secret lors de l'assemblée générale qui aura lieu le 9 février 2022. Voici le poste en élection et la durée du mandat :

➤ **Agente syndicale à la structure de poste : Mandat d'environ 1 an et demi**

Les membres qui désirent postuler doivent être membre du FIQ - Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides.

Marche à suivre

- Chaque candidate doit être membre en règle du syndicat FIQ - Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides. Elle doit remplir le formulaire de mise en candidature prévu à cet effet et le retourner (les signatures électroniques sont autorisées), **avant le 8 février 2022, à 12 h**, à :

Francis Charbonneau
Vice-Président Secteur Nord
vpnord.spsl@gmail.com

- Les candidatures sont recevables jusqu'au 8 février 2022 à 12h00 ;
- Les candidates peuvent obtenir copie du formulaire de mise en candidature à leur bureau syndical de l'unité local ou en contactant Francis Charbonneau au vpnord.spsl@gmail.com ;
- La candidate doit être appuyée de deux (2) membres du syndicat ;
- La candidate doit signer le formulaire de mise en candidature comme preuve de son consentement et spécifier le poste auquel elle aspire ;
- Les candidates peuvent accompagner leur mise en candidature d'un texte de présentation d'au maximum 300 mots. Une version électronique serait préférable (le texte peut être joint dans le courriel) ;
- Les candidates peuvent accompagner leur mise en candidature d'une photo en format jpeg ou png ;
- Les publicités doivent être approuvées par le responsable de l'élection avant leur diffusion sur n'importe quelle plateforme (Web, Facebook ou autres).

Francis Charbonneau
Vice-Président Secteur Nord

